



## **COMMUNIQUÉ**

*Pour diffusion immédiate*

### **PANDÉMIE DE LA COVID-19 – DES MESURES PRÉVENTIVES POUR PROTÉGER LES CITOYENS, LE PERSONNEL ET LES ÉLUS MUNICIPAUX**

**Cookshire-Eaton, le 16 mars 2020** – La Ville de Cookshire-Eaton tient à informer sa population des différentes mesures prises par le Comité des mesures d’urgence pour prévenir la propagation du coronavirus et ainsi, protéger les citoyens, le personnel et les élus municipaux.

Afin de minimiser les risques, des mesures préventives ont été mises en place :

- L’Hôtel de Ville est maintenant fermé aux citoyens. Le personnel est sur place pour assurer le bon déroulement des actions courantes et il est toujours possible de communiquer avec les personnes souhaitées par téléphone ou par courriel.
- Il vous sera possible de déposer vos chèques pour le paiement des taxes municipales dans un endroit prévu à cet effet à l’entrée du bâtiment de l’Hôtel de Ville.
- Tous les rendez-vous et les réunions des membres du personnel sont annulés.
- Les salles communautaires et les bâtiments municipaux sont fermés au public et les activités ont été suspendues pour une durée indéterminée.
- Les employés qui reviendraient d’un voyage à l’extérieur seront en quarantaine chez eux pour les 14 prochains jours.
- Des procédures ont été remises aux employés afin de prendre les mesures de protection en milieu de travail.
- Les séances d’information pour les matières compostables ont été annulées et seront reportées à des dates ultérieures.
- Le télétravail est possible pour les employés qui ont certaines contraintes.
- Le Conseil municipal siègera comme prévu, cependant la séance aura lieu à huis clos.

Rappelons que les services essentiels sont maintenus et que notre équipe suit de très près les développements et les exigences sanitaires au fur et à mesure qu’ils évoluent et d’autres informations vous seront transmises à cet effet.

– 30 –

Source :  
Martin Tremblay  
Directeur général  
819 560-8585